

XVème REGION COLOMBOPHILE.

GROUPEMENT COLOMBOPHILE SUD PROVENCE.

Assemblée Générale Statutaire du 29 octobre 2016. (Procès-Verbal)

L'Assemblée générale a été convoquée à 14 heures en la « Maison de la Vie Associative », salle « l'Espace Central » à AUBAGNE .

Membres excusés : Messieurs CAO, COELHO MOREIRA, DESACHY, FERRANDES, FRENDON, REILLAT, SERENI.

Le quorum n'étant pas atteint, une deuxième réunion d'A.G. a débuté à 14h 30. Elle a réuni, sous la présidence de Jean-Pierre TEISSEIRE, Président du groupement et en présence de Claude GABACH, Président de la Fédération régionale de la XVème Région, 28 sociétaires qui ont délibéré sur les points de l'Ordre du Jour, fixés comme suit :

- Approbation du P.V. de l'A.G. du 20 mars 2016.
- Rapport moral du Président.
- Rapport d'activités du Secrétaire.
- Rapport financier : a) Rapport du Trésorier, b) Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Ligne de vol 2017.
- Modalités et horaires de ramassage des pigeons.
- Fixation du prix de transport 2017.
- Dotation des prix et récompenses des concours 2017.
- Voeux du groupement à adresser au Président régional pour suite à donner lors de l'A.G. régionale 2016.
- Liste des délégués des sociétés à l'A.G. régionale 2016.
- Questions diverses.

Les quatre premiers points de l'ODJ qui n'ont pas fait l'objet de remarques ou questions particulières, ont été soumis à l'approbation de l'assemblée suivant la procédure dite du « vote groupé ».

Les rapports et le P.V. de l'A.G. du 20 mars 2016 ont été approuvés à l'unanimité des présents. Les autres points n'ont pas fait l'objet de débats ni de votes.

Dans son **Rapport moral**, Jean-Pierre TEISSEIRE, après avoir remercié la municipalité d'AUBAGNE , sollicitée par Eric LEROY pour le prêt de la salle, et les adhérents pour leur présence, a évoqué la difficile saison sportive écoulée en déplorant les pertes importantes qui ont affecté de nombreuses colonies en XVème Région comme sur l'ensemble du

territoire national. L'absence de causes objectivables pour ces pertes est particulièrement préoccupante.

Il informe l'assistance de l'état du groupement et précise que, si les effectifs restent globalement stables, la sociologie colombophile est vieillissante. Il salue l'arrivée de deux nouveaux jeunes colombophiles dans les deux sociétés voisines de Marseille et de Martigues et se félicite de la participation aux concours. Il remercie également ceux des amateurs de la société de SAINT-GILLES qui ont décidé de participer aux concours sur la ligne choisie par le groupement.

Pour la saison sportive 2017, il se réjouit de ce que les deux groupements constitutifs de la XVème Région aient pris l'engagement de jouer conjointement sur la ligne de vol ouest, ce qui devrait permettre, outre la mutualisation des moyens logistiques et financiers, d'engager des contingents de l'ordre de deux mille pigeons par concours. Ainsi sera-t'il possible d'être plus exigeants quant à la valeur sportive des pigeons primés et d'obtenir, pour les amateurs, des résultats encore plus significatifs.

Le Congrès régional aura lieu le 20 novembre 2016 à LANGLADE (30).

Il ne durera qu'une seule journée pendant laquelle sera tenue l'Assemblée Générale annuelle et organisée une exposition réservée uniquement aux pigeons de catégorie « sport ». Il sera ainsi possible de sélectionner les pigeons qui permettront à la XVème Région d'être représentée au Championnat de FRANCE.

Le nombre d'inscriptions sera limité à six pigeons par amateur.

Le Président régional, Claude GABACH, explique les raisons de ce choix limitatif par les difficultés rencontrées pour trouver des salles de réunion particulièrement convoitées à cette période de l'année.

Jean-Pierre TEISSEIRE évoque l'état et l'âge du camion du groupement qui justifient le maintien du prix d'enlogement dans la perspective de constituer un fonds de roulement en prévision des réparations ou autres décisions à envisager quant à la maintenance voire le remplacement de notre moyen de transport.

Le **Rapport d'activités** est ensuite présenté par le secrétaire, Bernard SIMON, qui souligne l'importance des actions de promotion de la colombophilie, organisées au niveau des sociétés. Il détaille les initiatives prises lors de l'année écoulée et des remerciements sont adressés aux sociétés de Nice, Toulon, Six-fours, Marseille et Martigues qui ont oeuvré en ce sens de diverses manières allant du recrutement de nouveaux adhérents à la participation à des réunions ou lâchers-spectacles plus ciblés sur le grand public ou le milieu scolaire. Pour l'avenir, l'idéal serait que chaque société se fixe comme objectif de recruter au moins un nouveau colombophile chaque année.

Afin de donner aux propositions des C.A. leur indispensable légitimité et, partant, de motiver tout un chacun à participer aux décisions des assemblées générales et à leur reconnaître force de loi, Bernard SIMON rappelle la procédure concernant l'administration à chaque échelon de nos instances. Il insiste sur le respect du droit associatif et redit, notamment, la nécessité pour les conseils d'administration de soumettre le détail de leurs propositions à l'approbation des assemblées générales qui demeurent, en la matière, les seules instances décisionnelles.

Guy DESOBLIN, trésorier adjoint, commente le **Rapport financier** en indiquant la légère augmentation de la participation aux concours pour 2016 (7300 pigeons) et conclut avec

sérénité son rapport puisque l'exercice 2016 s'achève sur un solde positif.

Il remercie les chauffeurs bénévoles qui ont permis de faire des économies de transport ainsi que Patrick DESCHAMPS qui assure le gardiennage du camion pendant la morte saison.

Le rapport financier sera annexé au présent P.V.

Les prix et récompenses de la saison écoulée ont été distribués comme suit :

Marc DESACHY As des As ; As Femelle ; As ½ fond, championnat Vieux ; championnat général.

Diogo BOTELHO As yearling ; As fond ; championnat Vieux 3/5 et 5/5.

V.R.L. BOTELHO As jeune ; championnat jeunes ; championnat jeunes 3/5 et 5/5.

Lyliane et Marcel PRINGUET AS pigeon mâle.

Jean-Pierre TEISSEIRE AS vitesse ; championnat général 3/5 et 5/5.

S'agissant de **la ligne de vol 2017**, Jean-Pierre Teisseire informe l'assemblée du détail des concours fédéraux et propose une série de concours en groupement articulée autour du projet fédéral.

Marcel PRINGUET exprime le vœu des sociétaires de l'ECLAIR de MARTIGUES que les futures réunions de la Commission Sportive soient ouvertes aux responsables des clubs afin de garantir une meilleure concertation entre toutes les parties prenantes et, par voie de conséquence, une participation plus unitaire à des concours décidés en commun dont l'objectif demeure qu'ils rassemblent un maximum d'amateurs.

Jean-Pierre TEISSEIRE rappelle qu'il a envoyé un mail aux présidents des sociétés pour leur demander de lui transmettre les souhaits de leurs amateurs, mais qu'il n'a reçu, à ce jour, aucune réponse écrite.

Il regrette, par ailleurs, que les convocations aux réunions du C.A. régional ne soient pas honorées par l'ensemble des mandataires.

Claude GABACH, président fédéral, indique que le choix des fédéraux a été fait en C.A. de manière conforme aux statuts et assure que la ligne proposée qui regroupe l'ensemble des composantes régionales aura un effet « gagnant- gagnant ».

Comme chaque année, Marcel PRINGUET est chargé de la mise en forme du programme sportif 2017.

Le débat s'engage sur la question de savoir s'il est opportun de procéder aux lâchers des pigeonneaux en même temps que ceux des vieux et yearlings. Cette question devra faire l'objet d'une décision de l'A.G. régionale du 20 novembre 2016.

Eric LEROY fait part de sa conviction qu'il est déraisonnable d'organiser un concours fédéral, en particulier en jeunes, après le 10 juillet compte-tenu des températures trop élevées.

Le **prix du transport** reste fixé à 1 euro/pigeon et 0,70 cents/ jeune.

Le président TEISSEIRE précise que, sous peine d'être déficitaire, un transport sur lieu de lâcher doit rassembler un minimum de cinq cents pigeons, ce qui implique la nécessité d'être prévoyant quant à la constitution d'un fonds de roulement indispensable compte-tenu de l'ancienneté du camion.

Dans le même esprit, il annonce le renouvellement de la vente de pigeonceaux qui a eu lieu le 20 mars dernier lors de l'A.G. de printemps du groupement et indique que, si la recette en est satisfaisante, un effort de réduction du prix d'enlogement des jeunes pourra être envisagé.

Les **ramassages** ayant, lors de la saison écoulée, été marqués par des retards parfois considérables ayant pour conséquences de graves perturbations lors de certains lâchers (absence de temps de repos suffisant, libérations retardées ou précipitées, pertes de pigeons), il sera demandé à l'ensemble des sociétés de respecter scrupuleusement les **horaires programmés**. Le chauffeur n'attendra pas. Il y va de l'intérêt de tous et du respect de nos pigeons !

La question du **nettoyage du camion** est à nouveau soulevée. Il faudra lui apporter une réponse satisfaisante.

Marcel PRINGUET s'étonne que l'application du **Règlement des concours**, pourtant voté à l'unanimité lors du congrès national de TARBES à la demande de notre région, soit restée lettre morte, notamment en ce qui concerne son article 2 qui stipule que les bureaux d'enlogement seront constitués « d'au moins trois colombophiles n'ayant aucun lien d'affiliation directe et ayant des colombers situés à des adresses postales différentes. »

Georges CILIA émet le vœu que les bagues matricules soient disponibles dès le 1^{er} janvier 2017, quitte à changer de fournisseur si cet impératif réglementaire devait ne pas être respecté.

L'ensemble de ces questions sera transmis au président régional pour suite à donner lors de l'A.G. fédérale du 20 novembre à LANGLADE.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions, il est procédé à la vente des pigeons de Francis SCAVONE qui vient de prendre sa retraite colombophile. Des remerciements lui sont adressés, ainsi qu'à Annie, son épouse, pour leur engagement à nos côtés depuis une vingtaine d'années.

Un grand merci également à Ch. SERENI qui a offert deux pigeonceaux, des purs IMBRECHT, lors de la vente de printemps au profit du groupement.

Le verre de l'amitié, partagé dans la bonne humeur et la convivialité, est offert à ses membres par le groupement.

La réunion s'achève à 18h 15.

Le Secrétaire,
Bernard SIMON.

Le Président,
Jean-Pierre TEISSEIRE.